

Deuxième chambre

La demande d'avis, concernant un projet d'arrêté royal d'arrêté n° 2001/410 du Collège de la Commission communautaire française "relatif aux délégués syndicaux du personnel de l'Institut bruxellois francophone pour la Formation professionnelle" introduite le 12 novembre 2001 par le Président du Collège de la Commission communautaire française, a été rayée du rôle le 27 décembre 2001, à la demande du Président.
